

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département

des Hautes-Pyrénées

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VÉZIAUX D'AURE

Nombre de membres

afférents au Conseil Communautaire	en exercice	qui ont pris part à la délibération
16	16	16

SÉANCE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2011

L'an deux mille onze,

et le mardi 13 décembre à 21h00, le Conseil de Communauté des VÉZIAUX d'AURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr. ANGLADE Jean Louis, Président.

date de la convocation :
07 décembre 2011

Présents Mmes et Mrs ANGLADE Jean-Louis, RUEL-MONNIER Agnès, PETIT Maurice, NERIN Franck, MALERE Hélène, DUBARRY Jean Bertrand, TOUCHARD Jacques, GAILHARD Christophe, FORT Michel, CAZALA Blaise, TREY - VIDALON Patricia, DUBERNARD Alain, GAILLABAUD Marie Josée, DARAN André, RIBATET Emile, SAINT PASTEUR Marcel.

Absents excusés:

date d'affichage :
20 décembre 2011

Secrétaire de séance : Mme RUEL-MONNIER Agnès

OBJET : DM1 : *Virement de Crédit – Budget Intercommunal- Année 2011*

Monsieur le Président expose au *Conseil de communauté* que les crédits prévus à certains chapitres du **Budget Intercommunal** de l'exercice 2011 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET	Augmentation des crédits de DEPENSES		Augmentation des crédits de RECETTES	
	Chapitre	Somme en euros	Chapitre	Somme en euros
Fonctionnement Dépenses Dépenses imprévues au fonctionnement		- 4 000€		
Fonctionnement Dépenses Autres EPL	65 -65737	+ 4 000€		
Fonctionnement Dépenses Dépenses imprévues au fonctionnement	022	- 16 000 €		
Fonctionnement Dépenses Contribution organisme de regroupement	65-6554	+ 16 000€		
Fonctionnement Dépenses Locations mobilières	011-6135	- 2000 €		
Fonctionnement Dépenses Contribution organisme de regroupement	65-6554	+2000€		

Le Conseil de communauté approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Vu et approuvé :

**Jean-Louis ANGLADE,
Président.**